

# BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2018

## SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Série : **ES**

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures + 1 heure

COEFFICIENT : 7 + 2

**L'usage de la calculatrice est strictement interdit.**

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.  
Ce sujet comporte 15 pages numérotées de 1/15 à 15/15.

Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit l'épreuve composée.

Pour l'enseignement de spécialité, le candidat traitera au choix l'un des deux sujets de la spécialité pour laquelle il est inscrit.

- Sciences sociales et politiques pages numérotées de 9/15 à 12/15
- Économie approfondie pages numérotées de 13/15 à 15/15.

## Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

*Il est demandé au candidat :*

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

*Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.*

### SUJET

*Ce sujet comporte trois documents.*

**L'action des pouvoirs publics en faveur de la justice sociale est-elle efficace ?**

### DOCUMENT 1

#### Origine sociale des étudiants français en 2014-2015 (en %)

	Agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités et inactifs	Non renseigné	Ensemble
Universités	9,1	30	12,7	12,7	10,8	13,1	11,5	100
Formations d'ingénieurs	11,5	46,5	11,7	7,5	6	7,4	9,3	100
CPGE <sup>(1)</sup>	10,6	49,5	12	10,1	6,4	6,4	5,1	100
Écoles de commerce, gestion vente et comptabilité	13,9	37,1	6,4	4,5	2,5	5,1	30,4	100
Écoles normales supérieures <sup>(2)</sup>	12,1	53,2	12,3	6,7	2,7	4,8	8,1	100
Ensemble des étudiants français	9,8	30,3	11,9	11,9	10,7	11,8	13,5	100
Ensemble des français de 18 à 23 ans	13,1	17,5	17,7	8,9	29,2	6,8	6,8	100

Champ : France métropolitaine + DOM

Source : *Repères et références statistiques*, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, 2016.

(1) CPGE : Classes préparatoires aux grandes écoles.

(2) Écoles normales supérieures : Écoles très sélectives de l'enseignement supérieur dont la mission est de former des enseignants et des chercheurs.

## DOCUMENT 2

### Montants moyens des prélèvements et prestations par unité de consommation<sup>(1)</sup> en 2015

En euros par unité de consommation

	Décile 1	Décile 10
<b>Niveau de vie avant redistribution (A)</b>	<b>3370</b>	<b>71270</b>
<b>Prélèvements</b>	<b>-140</b>	<b>-15510</b>
Financement de la protection sociale	-150	-5310
Impôts directs	10	-10200
<b>Prestations</b>	<b>6630</b>	<b>240</b>
Prestations familiales	1970	180
Aides au logement	2060	10
Minima sociaux <sup>(2)</sup> et RSA activité <sup>(3)</sup>	2600	50
<b>Niveau de vie après prélèvements et prestations (B)</b>	<b>9850</b>	<b>55990</b>
<b>Taux de redistribution (B - A)/A (en %)</b>	<b>192,3</b>	<b>-21,4</b>

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : *INSEE Références*, Portrait social 2016, Niveaux de vie et redistribution, d'après des données de l'enquête Revenus fiscaux et sociaux 2013 (actualisée 2015) ; DREES et INSEE, modèle Ines 2015.

(1) Par unité de consommation : Méthode de calcul qui tient compte de la taille et de la structure du ménage.

(2) Minima sociaux : prestations sociales, versées sous conditions de ressources et sans contrepartie de cotisations, qui visent à assurer un revenu minimal à une personne ou à sa famille (ex : minimum vieillesse, allocation pour adulte handicapé, etc...).

(3) RSA activité : le Revenu de Solidarité Active est une allocation qui complète les ressources initiales du foyer pour qu'elles atteignent le niveau d'un revenu garanti. Il se compose d'un montant forfaitaire (RSA socle) et d'un complément égal à 62% des revenus professionnels du foyer (RSA activité).

### DOCUMENT 3

Menée auprès d'adultes ayant eu recours aux services d'hébergement et de distributions de repas en 2012, l'enquête Sans-domicile permet d'analyser le recours aux droits et services des personnes sans domicile francophones, de nationalité française ou étrangère. Les résultats soulignent les difficultés accrues qu'elles rencontrent pour bénéficier du système de protection sociale et de solidarité. Les démarches auprès des professionnels des secteurs sanitaire et social dépendent fortement du mode principal d'hébergement. Parmi les sans-abri, c'est-à-dire les personnes ayant dormi dans un lieu non prévu pour l'habitation, une sur quatre déclare ne pas avoir été en relation avec un médecin ou un travailleur social pendant l'année écoulée, contre 2 % à 3 % des personnes ayant dormi dans un logement ordinaire accompagné, un hébergement collectif ou à l'hôtel. Concernant le recours aux prestations sociales, 40 % des personnes sans domicile ne perçoivent aucune prestation. Ces personnes présentent un profil particulier : six sur dix sont étrangères (+19 points par rapport à l'ensemble des sans-domicile) et plus du tiers ont moins de 30 ans (+10 points). Plus d'une personne sans domicile sur dix ne remplit pas les conditions d'éligibilité en raison du critère lié à la stabilité de résidence. Parmi les personnes considérées comme « potentiellement éligibles » aux prestations sociales, le RSA<sup>(1)</sup> constitue la principale prestation perçue : 34 % des personnes sans domicile en ont bénéficié le mois précédant l'enquête. Les deux tiers des personnes qui n'ont pas demandé le RSA pensent être inéligibles au dispositif. Enfin, les services d'hébergement sont peu sollicités par les personnes sans domicile. À peine un tiers d'entre elles ont déposé une demande de recours au droit au logement opposable (DALO)<sup>(2)</sup> pour faire valoir leur droit à un logement ou un hébergement digne. Seulement 15 % ont par ailleurs déjà sollicité les services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO), en raison notamment d'un manque de connaissance sur ces services. Enfin, huit personnes sans domicile sur dix n'ont pas appelé le 115<sup>(3)</sup> depuis un mois.

Source : « Le recours aux prestations et services de protection sociale des personnes sans domicile », Anne LEGAL, *Minima sociaux et prestations sociales*, édition 2015.

- (1) Revenu de solidarité active : il est versé aux personnes sans ressources afin de leur assurer un revenu minimum.
- (2) Le droit opposable au logement est un droit qui permet aux personnes mal logées ou sans-domicile de faire valoir leur droit à un logement digne.
- (3) Le 115 est un numéro d'urgence du Samu social que peuvent appeler les personnes rencontrant des difficultés de logement.

## Épreuve composée

*Cette épreuve comprend trois parties :*

*1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.*

*2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information.*

*3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :*

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

*Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.*

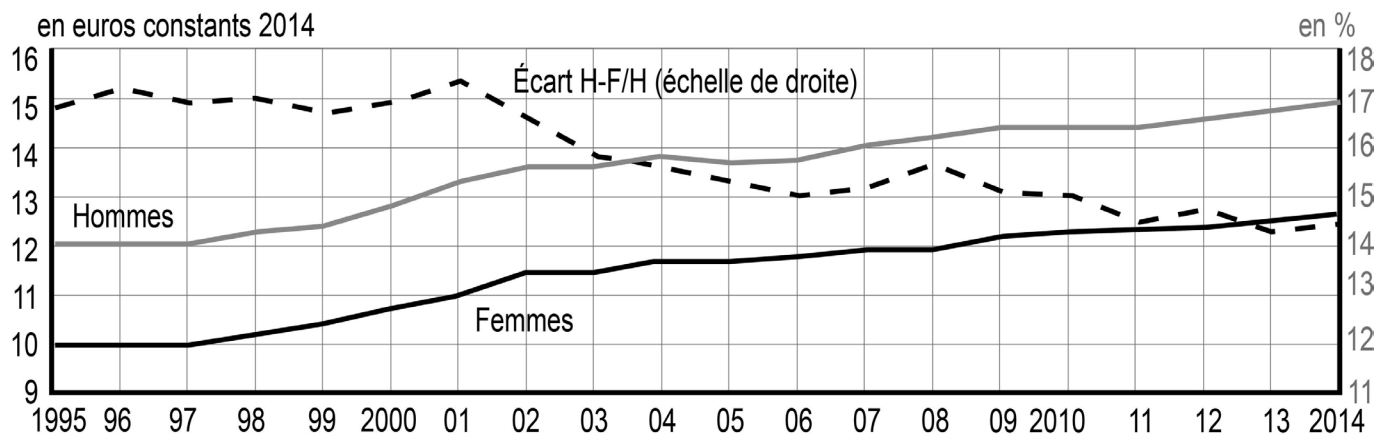
### **Première partie : Mobilisation des connaissances**

1. À l'aide d'un exemple, présentez la notion de bien commun. (3 points)
2. Présentez un facteur de fragilisation du rôle intégrateur du travail. (3 points)

## Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Vous présenterez le document, puis vous caractériserez l'évolution des inégalités de salaires qu'il met en évidence.

### Évolution des salaires nets horaires moyens (échelle de gauche) et de l'écart femmes-hommes (échelle de droite) dans le secteur privé depuis 1995



Champ : France métropolitaine, salariés du secteur privé de 16 à 64 ans, hors agriculteurs exploitants, artisans commerçants ayant statut de salarié, et hors salariés des particuliers-employeurs, activités extraterritoriales, apprentis, stagiaires.

Source : « Emploi, chômage, revenu du travail », *INSEE Références*, 2017.

**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire  
(10 points)**

*Cette partie comporte trois documents.*

**Sujet :** À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que la recherche de compétitivité détermine les choix de localisation des entreprises.

**DOCUMENT 1**

**Flux mondiaux d'investissements directs à l'étranger\* (IDE) par région**

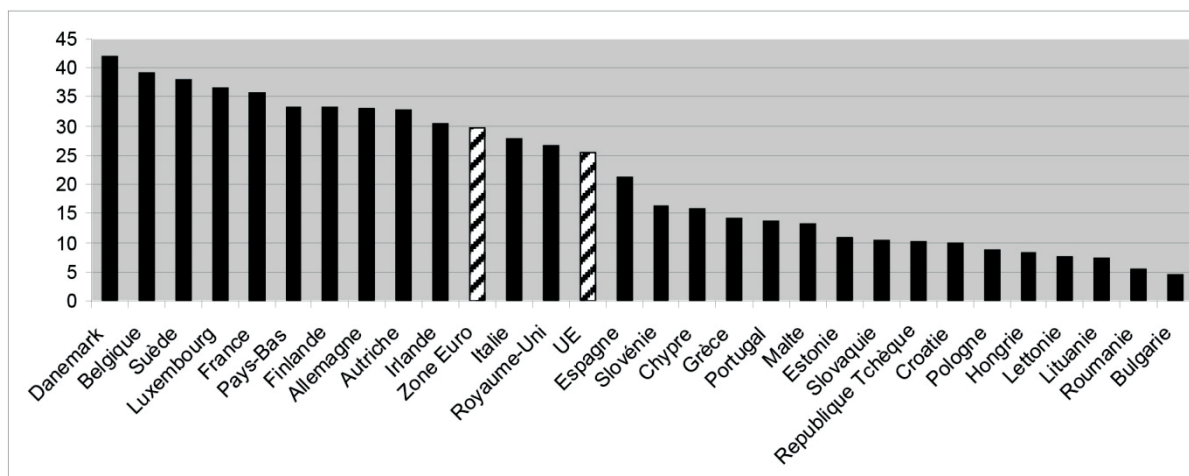
En %	Entrées d'IDE		Sorties d'IDE	
	2013	2015	2013	2015
Pays développés	47,7	54,6	63,0	72,3
<i>dont : - Europe</i>	<i>22,7</i>	<i>28,6</i>	<i>24,4</i>	<i>39,1</i>
<i>- Amérique du Nord</i>	<i>19,8</i>	<i>24,3</i>	<i>27,7</i>	<i>24,9</i>
Pays en développement	46,4	43,4	31,2	25,6
<i>dont : - Afrique</i>	<i>3,7</i>	<i>3,1</i>	<i>1,2</i>	<i>0,8</i>
<i>- Asie</i>	<i>30,2</i>	<i>30,7</i>	<i>27,4</i>	<i>22,5</i>
<i>- Amérique latine et Caraïbes</i>	<i>12,3</i>	<i>9,5</i>	<i>2,5</i>	<i>2,2</i>
Pays en transition	5,9	2,0	5,8	2,1

Source : *Rapport sur l'investissement dans le monde*, CNUCED, 2016.

\* IDE : Les investissements directs à l'étranger désignent des flux de capitaux réalisés par les entreprises développant leur activité productive à l'étranger.

## DOCUMENT 2

### Coût horaire de la main-d'œuvre en euros en 2016 (Entreprises de 10 salariés et plus, hors agriculture et administration publique)



Source : D'après Eurostat, avril 2017.

## DOCUMENT 3

Le territoire est susceptible d'intervenir dans la capacité d'innovation de l'entreprise par le biais des ressources humaines, en particulier par la présence sur place d'une main-d'œuvre disposant de qualifications en phase avec les blocs de savoirs constitutifs de l'activité de l'entreprise. Ceci concerne au premier chef la main-d'œuvre très qualifiée directement engagée dans l'activité de recherche et développement, mais l'accès à des qualifications spécifiques de niveau intermédiaire peut également être recherché de la part de firmes ayant mis en place des modes d'organisation tournés vers l'apprentissage. Lorsque la main-d'œuvre disposant des qualifications spécifiques manque sur un territoire, l'entreprise peut tenter de faire venir du personnel d'ailleurs. Il est alors nécessaire que le territoire d'implantation soit attractif vis-à-vis des critères de localisation résidentielle de la main-d'œuvre qualifiée : marché du travail suffisamment actif et diversifié permettant au conjoint de trouver un emploi conforme à ses aspirations, qualité du système éducatif pour la scolarité des enfants, des infrastructures de loisirs, du cadre de vie, du climat...

L'innovation est de moins en moins une activité qui s'exerce en circuit fermé. Les entreprises qui souhaitent renforcer leur capacité d'innovation sont à la recherche d'un environnement stimulant. Le territoire peut ainsi se révéler porteur d'externalités de connaissance pour les firmes qui y sont implantées : circulation de la main-d'œuvre qualifiée, échanges avec les institutions de recherche... [...]

Les entreprises peuvent alors rechercher la proximité d'institutions de recherche travaillant dans les domaines du savoir qui intéressent l'entreprise. Elles peuvent également valoriser la proximité d'entreprises qui, appartenant au même secteur ou non, développent des bases de compétences dans les mêmes champs de savoir.

Source : « Localisation des firmes et développement local », *Cahier de Recherche du CREDOC*, n°159, Octobre 2001.



**ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ**  
**Sciences sociales et politiques**

*Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :*

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

*Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.*

**Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.**

**SUJET A**

*Ce sujet comporte deux documents.*

**Montrez que différentes figures de la démocratie contribuent au bon fonctionnement du système politique démocratique.**

**DOCUMENT 1**

**L'abstention systématique aux élections nationales (en %)**

	Abstention systématique		
	2002	2012	2017
Sans diplôme	15,9	18,9	24,4
Diplôme supérieur au bac	5,9	5,4	8,0

Champ : inscrits âgés de 25 ans ou plus et résidant en France métropolitaine.

Source : INSEE, Enquêtes sur la participation électorale de 2002 à 2017.

Lecture : en 2012, 18,9 % des inscrits âgés de 25 ans ou plus et sans diplôme n'ont voté à aucun des tours des élections nationales.

## **DOCUMENT 2**

### **On constate une effervescence dans le domaine de la démocratie participative. Les villes y tiennent-elles une place particulière ?**

D'un point de vue quantitatif, c'est à l'échelle municipale que la démarche participative se diffuse le mieux, et c'est souvent à l'initiative d'élus locaux que les expériences de transitions à la fois écologique, économique et politique sont les plus avancées. Cela participe du déplacement des lieux du pouvoir entre le national et le local. [...] Pour les élus, il existe aujourd'hui un catalogue de techniques et d'outils assez complet, qui va des discussions de groupe jusqu'aux plates-formes de contributions en ligne et aux budgets participatifs, efficaces quand ils font l'objet d'un vrai travail de concertation et de restitution.

### **Les démocraties traversent une crise majeure de la représentation. Ces outils réussissent-ils à aller chercher ceux qui ne vont plus voter ?**

Nos sociétés contemporaines sont confrontées à la fois à la défiance et au silence des catégories populaires qui, pour certaines, ont renoncé à participer, tandis que d'autres se réfugient dans les extrêmes. La fracture, aujourd'hui, se situe entre diplômés et non-diplômés. Pour les premiers, intégrés politiquement et socialement, la participation est normale et devient même une exigence ; pour les seconds, elle présente un coût élevé, symbolique et matériel. Il n'est pas facile de donner son avis quand on a des horaires décalés ou qu'on a le sentiment de ne pas avoir de place dans la société.

### **Quelles expériences urbaines menées en France vous paraissent-elles les plus significatives ?**

[...] L'agglomération de Grenoble met en œuvre des instruments nouveaux, sans comparaison ailleurs en France, comme le droit de pétition – 2 000 citoyens peuvent inscrire une mesure à l'ordre du jour pour qu'il y ait votation.

Source : « Démocratie participative : Les villes sont devenues des lieux de l'innovation politique », extraits d'un entretien avec le sociologue Loïc Blondiaux, *Le Monde*, 2017.

**SUJET B**

*Ce sujet comporte deux documents.*

**Les variables lourdes expliquent-elles encore  
le comportement électoral aujourd'hui ?**

**DOCUMENT 1**

L'élimination des candidats des deux principaux partis politiques<sup>(1)</sup> de la Ve République, combinée à la percée du vote Jean-Luc Mélenchon<sup>(2)</sup>, donne au scrutin du dimanche 23 avril 2017 une portée historique sans précédent. Par là-même, elle oblige à interroger les outils de la sociologie électorale habituellement mobilisés (âge, profession, religion, revenus, lieu de résidence...) pour comprendre le choix de vote des électeurs.

[...] Cette élection tient sa singularité du fait que les deux derniers prétendants à l'Elysée sont susceptibles de toucher toutes les catégories sociodémographiques. Le duel opposant M. Macron<sup>(3)</sup> à Mme Le Pen<sup>(4)</sup> dépasse le seul rejet des partis traditionnels. [...]

En effet, par-delà les clivages sociodémographiques et territoriaux (par ailleurs souvent corrélés entre eux), comment expliquer la forte pénétration du vote frontiste parmi des catégories aussi disparates que les jeunes, les classes moyennes ou la France périurbaine et rurale ?

Source : « Deux perceptions opposées de l'avenir », Yann ALGAN, Martial FOUCAULT, Elizabeth BEASLEY, Daniel COHEN, Claudia SENIK, Paul VERTIER, *Le Monde*, 4 mai 2017.

(1) B. Hamon pour le Parti Socialiste et F. Fillon pour Les Républicains.

(2) J.-L. Mélenchon était le candidat de la France Insoumise.

(3) E. Macron était le candidat de La République en Marche !

(4) M. Le Pen était la candidate du Front National.

## DOCUMENT 2

### Suffrages exprimés (en %) au premier tour des élections présidentielles de 2017

	Ensemble	Dernier diplôme obtenu			Religion		
		Inférieur au bac	Bac	Au moins Bac + 3	Catholique pratiquant régulier	Autre religion	Sans religion
N. Artaud + P. Poutou	1,9	2	3	1	1	2	2
J.-L. Mélenchon	19,2	17	21	20	8	23	28
B. Hamon	6,2	4	6	10	3	9	9
E. Macron	23,7	19	24	30	20	23	25
F. Fillon	19,7	19	15	24	51	21	7
N. Dupont-Aignan	4,9	6	5	4	5	4	4
M. Le Pen	21,9	30	24	9	11	15	23
Autres candidats	2,5	3	2	2	1	3	2
Total (en %)	100	100	100	100	100	100	100

Champ : sondage effectué du 19 au 22 avril 2017, auprès de 4698 personnes inscrites sur les listes électorales (18 ans ou plus), représentatives de la population française.

Source : D'après « 1<sup>er</sup> tour présidentielle 2017 : sociologie de l'électorat », Sondage IPSOS/Sopra Steria, 23 avril 2017.

## ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Économie approfondie

*Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :*

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

*Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.*

**Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.**

### SUJET A

*Ce sujet comporte deux documents.*

**Vous analyserez l'impact des variables démographiques sur le financement du système des retraites.**

#### DOCUMENT 1

#### Nombre de centenaires : évolution et projection

Au 1er janvier	Nombre de centenaires
1900	100
1950	200
1960	977
1970	1 122
1980	1 545
1990	3 760
2017	17 933
2025	42 618
2030	54 255
2040	73 106
2050	140 791
2060	198 645

Champ : France métropolitaine

Sources : INSEE, 1900-1990 : Un siècle de démographie française ;  
2016 : Bilan démographique annuel ; 2025-2060 : Projections de population.

## DOCUMENT 2

Dans le débat répartition-capitalisation, l'argument de la résistance aux chocs démographiques a souvent été l'argument le plus spontanément avancé. Il est maintenant bien connu que cet argument n'est pas décisif. Distinguons pour cela deux types de chocs démographiques.

Soit d'abord un choc sur le taux de croissance démographique. Dans ce cas, la capitalisation n'est réellement protégée que lorsqu'elle donne lieu à des placements à l'étranger, et à la condition que les mêmes chocs démographiques ne se retrouvent pas dans les pays où les fonds de retraite ont été investis, ce qui suppose des placements lointains et donc plus risqués. Si on ne se place pas dans ce cas de figure [...] capitalisation et répartition seront affectées de manière assez parallèle.

Soit ensuite un choc consistant en une modification de la durée de vie. Dans ce cas, et l'argument a été souvent utilisé par les défenseurs de la répartition, il est encore plus clair que les deux systèmes vont être affectés parallèlement : la durée plus longue de service des pensions implique un effort de préparation de la retraite plus important ou des pensions annuelles plus faibles, quel que soit le système choisi, et ceci vaut cette fois aussi bien en économie ouverte qu'en économie fermée.

Source : « Le débat répartition-capitalisation : un état des lieux », Didier BLANCHET, *Rapport du Conseil d'analyse économique*, 1998.

# ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

## Économie approfondie

### SUJET B

*Ce sujet comporte un document.*

**Comment les comportements mimétiques peuvent-ils expliquer les crises financières ?**

#### DOCUMENT

À partir de la fin des années 1980, théoriciens de la finance et macroéconomistes étaient convaincus que les innovations financières et leur diffusion à l'échelle mondiale stabiliseraient les relations internationales et réduiraient la fréquence et la gravité des crises. La succession de ces dernières, d'abord latino-américaines dans les années 1980, asiatiques dans les années 1990, puis la répétition des bulles financières aux États-Unis et leur apogée lors de l'épisode des *subprimes* ont invalidé cette conjecture<sup>(1)</sup> pour ne pas dire croyance. Un nombre croissant d'analystes impute<sup>(2)</sup> cette résurgence<sup>(3)</sup> des crises à l'effet de la déréglementation financière. Depuis le début du XIXe siècle, on constate en effet une corrélation étroite entre une forte mobilité du capital et la fréquence des crises bancaires. Ces mêmes données montrent qu'*a contrario*, les périodes au cours desquelles la mobilité du capital a été freinée, par exemple après la Seconde Guerre mondiale et jusqu'aux années 1970, ont enregistré une quasi-disparition des crises bancaires. Ce profil historique trouve une explication dans les théories qui, à la suite de Keynes, insistent sur le caractère incertain et non pas seulement risqué de la finance, d'où résulte la généralité de comportements mimétiques à l'origine de bulles spéculatives. Ces tendances se manifestent d'autant plus vigoureusement que les réglementations encadrant la finance sont réduites. L'apparition d'un écart croissant entre le prix du marché et une évaluation de la valeur fondamentale des actifs correspondants ne peut que déboucher sur une crise d'autant plus grave qu'aura duré la phase d'emballlement spéculatif.

Source : « Équilibres et déséquilibres mondiaux. Crise asiatique, bulle internet, *subprimes* : des crises récurrentes », Robert BOYER, *Cahiers français*, 2010.

(1) Conjecture : ici, hypothèse.

(2) Imputer : attribuer à.

(3) Résurgence : réapparition.